

LEÇON DE FRANÇAIS

« D'abord je vais manger, puis j'irai... »

Die französische Grammatik und ihre Besonderheiten ganz einfach erklärt. Diesmal: Les temps du futur.

MOYEN



Mehr dazu finden Sie auf **Écoute-Audio**:
www.ecoute.de/ecoute-audio
und in **Écoute-Plus**:
www.ecoute.de/ecoute-plus

distinguer [distɛŋ]
- unterscheiden

a priori d'un emploi simple

- auf den ersten Blick einfach zu verwenden

se révéler

- sich erweisen als

communément

- häufig

en question

- betreffend

exprimer

- ausdrücken

immédiat,e [imedja]

- unmittelbar

Généralités

En français, on distingue trois sortes de temps du futur: le futur proche (dit aussi futur composé), le futur simple et le futur antérieur.

- Je vais le faire dans cinq minutes.
- L'année prochaine, je serai loin.
- Quand tu auras fini ton travail, tu passeras me voir, d'accord?

A priori d'un emploi simple, ils peuvent cependant se révéler plus subtils.

Le futur proche

C'est celui que l'on emploie communément à l'oral. On le forme à partir du verbe

«aller», conjugué au présent de l'indicatif, et auquel on ajoute l'infinitif du verbe en question.

- Vite! Le train va partir!
- Elle va arriver dans cinq minutes.
- Je vais laver la voiture.

Comme nous le constatons, le futur proche exprime dans la plupart des cas un événement quasi immédiat dans le futur, très proche par rapport au présent.

Attention:

Quand vous voulez exprimer une série d'actions à venir, la première est toujours

au futur proche, et la ou les suivantes au futur simple:

- D'abord je vais vous présenter la théorie de l'évolution, ensuite je vous parlerai de sa réalité, puis j'aborderai...

Le futur proche peut aussi servir à exprimer un évènement ou un changement à venir, moins proche mais certain:

- Léa va accoucher en mai.
- Pierre et Paul vont se marier.

Le futur simple

Il est généralement formé à partir de la racine de l'infinitif (en ôtant le «e» final si nécessaire), en ajoutant les terminaisons du verbe «avoir» conjugué au présent: -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont.

- Je partirai très tôt, demain matin.
- Ouvre la fenêtre, tu dormiras mieux.
- Ils t'appelleront avant la fin de la semaine.

Naturellement, cela ne vaut que pour les formes régulières (pour les verbes comme nettoyer, essuyer, payer, le «y» devient un «i»). Pour les autres formes, même si les terminaisons restent -rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront, les radicaux changent, et il faut donc les apprendre!

- J'irai te voir cet été.
- Nous viendrons par chez vous en automne.
- Qui vivra, verra!
- Tu me paieras la semaine prochaine.

Contrairement au futur proche, le futur simple est un futur plus détaché du présent immédiat. Il exprime surtout quelque chose de programmé, imaginé

ou rêvé/supposé. On l'emploie donc aussi pour faire une promesse, prendre un engagement:

- Quand je reviendrai, on vivra ensemble, tu verras, on sera heureux.
- Pendant que les enfants feront leurs devoirs, tu prépareras le repas.
- J'espère que tout se passera bien.

Bon à savoir:

Le futur simple sert aussi à exprimer l'obligation, comme dans les dix commandements:

- Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère etc...

Enfin, l'usage du futur simple est aussi une question de registre de langue. On l'emploie donc à l'écrit de préférence au futur proche.

Le futur antérieur

Comme tous les temps composés, on le forme à l'aide des auxiliaires «avoir» ou «être», conjugués alors au futur simple, en ajoutant le participe passé du verbe désiré.

Comme son nom l'indique, il exprime une action future antérieure à une autre:

- Quand tu auras fini tes devoirs, tu pourras sortir t'amuser!
- Dès qu'elle sera rentrée, on chantera tous en chœur «bon anniversaire»!

Il peut aussi exprimer une supposition, une probabilité:

- Pourquoi Pierre n'appelle-t-il pas?
- Il aura certainement eu un contre-temps.

À votre stylo!

Écrivez les verbes entre parenthèses à la forme appropriée du futur.

1. On sonne à la porte. Je (voir) qui c'est.
2. Je pars ce soir. Demain, à la même heure, je (être) loin d'ici.
3. On (faire) des travaux dans notre appartement.
4. Comme ça, les enfants (avoir) chacun leur chambre.
5. Quand tu (faire) tes valises, pars!
6. J'espère que tout (se passer) bien.
7. Ils ont trouvé une maison et (déménager) cet hiver.
8. Vous ne (jeter) pas vos mégots de cigarette en forêt.

aborder

- eingehen auf

certain,e

- sicher

accoucher [akuʃe]

- entbinden

ôter [ote]

- weglassen

ajouter [azute]

- hinzufügen

valoir [valwar]

- gelten

le radical

- Wortstamm

détaché,e

- losgelöst

rêvé,e

- geträumt

supposé,e

- vermutet

la promesse [promes]

- Versprechen

prendre un engagement

- eine Verpflichtung eingehen

commettre un adultère

- Ehebruch begehen

l'auxiliaire [loksiljer] (m)

- Hilfsverb

antérieur,e [äterjœr]

- vorhergehend

la probabilité

- Wahrscheinlichkeit

qn a un contre-temps

- [œkãtrãtã]
– jm kommt etw. dazwischen

le mégot [mego]

- Stummel